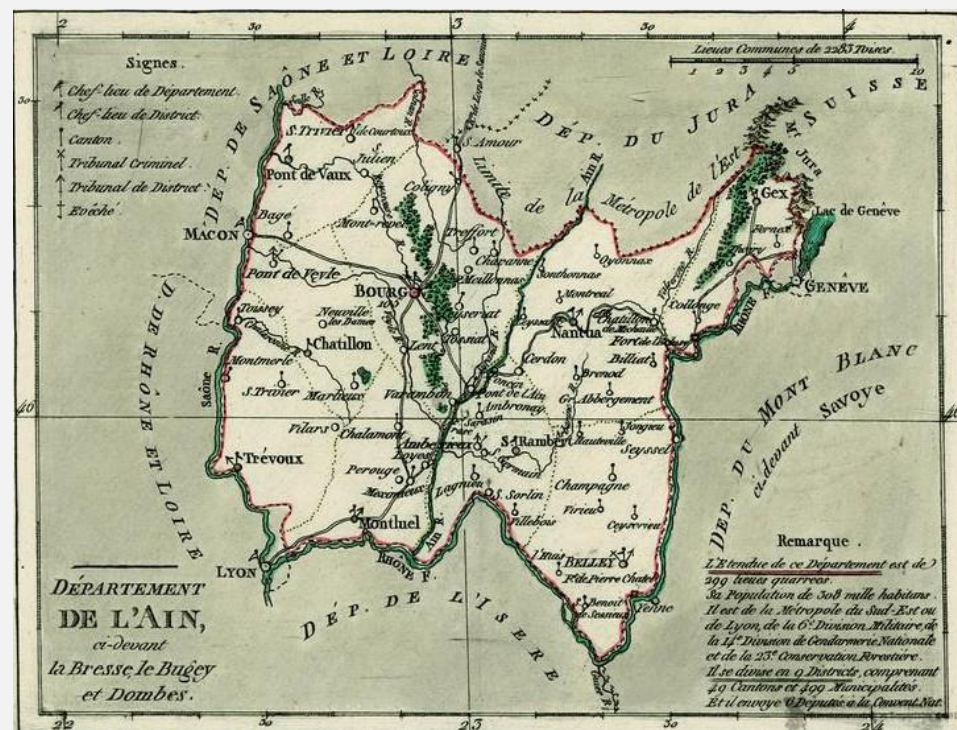
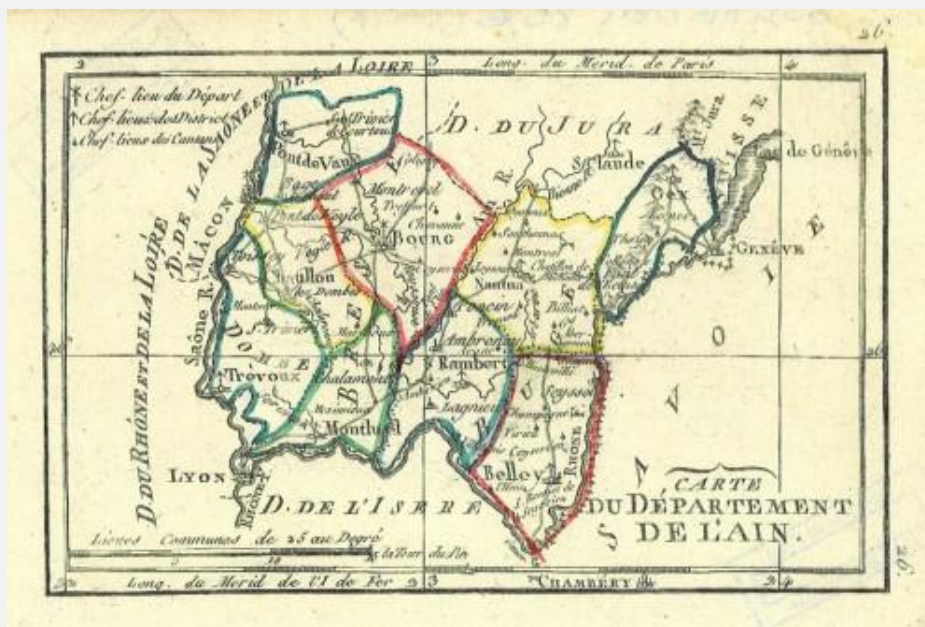


25 janvier 1790 : Département de l'Ain.

La France est divisée en quatre-vingt-trois départements.



Le département de l'Ain est divisé en neuf districts ; celui qui nous concerne étant le district de Nantua. Il était composé de 9 cantons : Billiat, Brénod, Châtillon-de-Michaille, le Grand-Abergement, Leyssard, Montréal, Nantua, Oyonnax et Sonthonnax.

Les instances départementales dominées par les Burgiens et les Belleysans n'accordèrent que peu de place à nos cantons. Seuls quelques personnalités, hommes de loi ou notaires y siégèrent : Pour Chatillon ; Caire, Crochet et Ravinet. Pour Montanges ; Jean Baptiste Delaville.

Le nom de Montanges fut quelque temps débaptisé par les révolutionnaires pour prendre le nom : « Le Plateau » (Aucun texte des archives communales ou départementales ne mentionne ce nom).